



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Voies à suivre pour la transparence des données forestières:

Les bonnes pratiques de
surveillance nationale des forêts
pour soutenir l'action climatique



fonds pour
l'environnement
mondial
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Citer comme suit:

FAO. 2025. *Voies à suivre pour la transparence des données forestières: Les bonnes pratiques de surveillance nationale des forêts pour soutenir l'action climatique*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd3208fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN: 978-92-5-139796-1

© FAO, 2025



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne telle organisation, tel produit ou tel service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations, sigles et acronymes	v
1. Introduction	1
Importance de la transparence dans la gestion des données forestières	1
Rôle de la FAO dans la promotion de données forestières transparentes au niveau mondial	2
Objectif de cette publication	3
2. Bonnes pratiques: Afrique	4
République du Congo	4
Contexte de la gestion des données forestières en République du Congo	4
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en République du Congo	5
Ghana	6
Contexte de la gestion des données forestières au Ghana	6
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Ghana	6
Ouganda	8
Contexte de la gestion des données forestières en Ouganda	8
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en Ouganda	8
3. Bonnes pratiques: Asie et Pacifique	10
République démocratique populaire lao	10
Contexte de la gestion des données forestières dans la République démocratique populaire lao	10
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en République démocratique populaire lao	11
Papouasie-Nouvelle-Guinée	12
Contexte de la gestion des données forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée	12
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée	12

Bangladesh	14
Contexte de la gestion des données forestières au Bangladesh	14
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Bangladesh	14
4. Bonnes pratiques: Amérique latine et Caraïbes	16
Costa Rica	16
Contexte de la gestion des données forestières au Costa Rica	16
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Costa Rica	17
Chili	18
Contexte de la gestion des données forestières au Chili	18
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Chili	19
Mexique	20
Contexte de la gestion des données forestières au Mexique	20
Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Mexique	20
5. Conclusions	22
Bonnes pratiques et mesures en faveur d'une transparence des données forestières	22
Importance des données forestières transparentes pour la gestion durable des forêts	24
Efforts déployés par la FAO et possibilités de contributions supplémentaires	25
Nécessité d'une collaboration continue pour améliorer la transparence des données forestières au niveau mondial	25
Bibliographie	26

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BFIS	Système d'informations forestières du Bangladesh (<i>Bangladesh Forest Information System</i>)
CAFI	Initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	contribution déterminée au niveau national
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CONAFOR	Commission nationale forestière du Mexique (<i>Comisión Nacional Forestal</i>)
CTR	cadre de transparence renforcé
DoF	Département des forêts de la République démocratique populaire lao
ENCCRV	Stratégie nationale sur le changement climatique et les ressources végétales du Chili (<i>Estrategia Nacional de Cambio Climático y Recursos Vegetacionales</i>)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier
FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales
GES	gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTSMRV	Direction technique du système de mesure, notification et vérification du Mexique (<i>Gerencia Técnica del Sistema de Monitoreo Reporte y Verificación</i>)
IFN-LAC	inventaires forestiers nationaux de l'Amérique latine et des Caraïbes
INFyS	Inventaire national des forêts et des sols du Mexique (<i>Inventario Nacional Forestal y de Suelos</i>)
LAC	Amérique latine et Caraïbes
LEAF	Coalition pour la réduction des émissions par l'accélération du financement des forêts
MNV	mesure, notification et vérification
NFA	Autorité nationale des forêts (<i>National Forestry Authority</i>)
NRF	niveau de référence pour les forêts
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
REDD+	Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, associées à la gestion durable des forêts, la conservation et l'amélioration des stocks de carbone forestier
SEPAL	système pour l'accès, le traitement et l'analyse des données pour la surveillance des terres
SIG	système d'information géographique
SMM	système de mesure et de suivi du Chili (<i>Sistema de Medición y Monitoreo</i>)
SNSF	système national de surveillance des forêts
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
WCS	Société pour la conservation de la faune sauvage (<i>sigle de l'anglais, Wildlife Conservation Society</i>)



1. Introduction



Importance de la transparence dans la gestion des données forestières

Lors de la vingt-et-unième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris, les pays ont pris l'engagement historique de lutter contre les changements climatiques en signant l'Accord de Paris le 12 décembre 2015 (CCNUCC, 2015). L'Accord de Paris vise à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C. Les solutions climatiques naturelles basées sur les forêts sont reconnues partout dans le monde comme essentielles pour atteindre ces objectifs en raison de leur grand potentiel d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets alors qu'elles procurent, en même temps, de nombreux avantages écosystémiques connexes (Roe *et al.*, 2017).

Actuellement, les forêts absorbent environ 30 pour cent par an des émissions d'origine anthropique, soulignant ainsi le rôle important qu'elles jouent dans la séquestration du carbone (Friedlingstein *et al.*, 2023). Malheureusement, la déforestation et la dégradation des forêts produisent 11 pour cent environ des émissions mondiales de carbone, avec 98 pour cent des activités de déforestation ayant lieu dans les pays en développement (FAO, 2020; Friedlingstein *et al.*, 2023). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné que la gestion des forêts offre des stratégies d'atténuation rentables qui s'accordent avec les efforts d'adaptation et de développement durable (Nabuurs *et al.*, 2007).

Plusieurs pays ont reconnu l'importance du secteur forestier dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, avec quelques pays fixant des objectifs spécifiques relatifs aux forêts (Union internationale pour la conservation de la nature [UICN] et Climate Focus, 2018). Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de mettre en place des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) rigoureux. Ces systèmes doivent être en mesure d'estimer les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre (GES) de manière exacte et transparente, en appui au cadre de transparence renforcé (CTR) fixé à l'article 13 de l'Accord de Paris. Le cadre de transparence renforcé mentionné exige que toutes les parties rendent régulièrement compte de leurs émissions de GES et des progrès accomplis dans la réalisation de leurs CDN (Dagnet *et al.*, 2019).

Malgré le besoin critique de données forestières de haute qualité, les progrès réalisés quant aux capacités de surveillance des forêts varient selon les pays et les régions. Compte tenu de l'importance grandissante accordée à la transparence et à la nécessité de disposer de données fiables, la présente publication analyse des études de cas de SNSF transparents, fiables et capables de remplir les obligations de déclaration nationales et internationales. Ces «bonnes pratiques» aident à comprendre et à mettre en œuvre des SNSF polyvalents, adaptés aux besoins nationaux et alignés sur les normes internationales.

Rôle de la FAO dans la promotion de données forestières transparentes au niveau mondial



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) joue un rôle central dans la promotion de la transparence des données forestières à l'échelle mondiale.

En tant que principal organisme international spécialisé dans la gestion durable des forêts du monde, la FAO reconnaît depuis longtemps l'importance de disposer de données accessibles et fiables pour remplir sa mission de conservation et d'utilisation durable des forêts. Les initiatives de la FAO sont conçues pour renforcer les capacités des pays à collecter, analyser et diffuser les données relatives aux forêts, favorisant de ce fait la transparence et la responsabilité dans la gestion des forêts.

La FAO favorise la transparence à travers l'élaboration et la diffusion de méthodologies ou d'outils normalisés qui assurent la cohérence et la comparabilité des données forestières dans les différents pays. Une des principales initiatives mises en place est l'[Évaluation des ressources forestières mondiales \(FRA\)](#), un rapport exhaustif qui fournit des données actualisées, cohérentes et comparables sur la situation des forêts du monde. FRA est une ressource fondamentale pour les décideurs politiques, les chercheurs et les parties prenantes: elle fournit des informations sur l'évolution des forêts et permet d'éclairer les décisions sur la gestion des forêts au niveau national et international.

En plus de ses évaluations phares, la FAO aide les pays à mettre au point des SNSF rigoureux, qui sont essentiels pour respecter les obligations de déclaration prévues par les accords internationaux comme l'Accord de Paris. Ces systèmes sont conçus pour

estimer les émissions et les absorptions de GES de manière exacte et transparente, ce qui aide les pays à suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de leurs CDN.

La FAO offre également des services d'assistance technique, de formation ou de renforcement des compétences afin d'aider les pays à améliorer leurs capacités à collecter des données forestières et à produire des rapports.

En outre, la FAO joue un rôle clé dans la mise en œuvre du CTR conformément à l'Accord de Paris. L'Organisation aide les pays à établir et maintenir les cadres institutionnels et les capacités techniques nécessaires pour communiquer régulièrement les données relatives aux forêts. Ce faisant, la FAO s'assure que les pays sont en mesure de respecter les principes directeurs de transparence, responsabilité, intégralité, cohérence et comparabilité de la surveillance des forêts et du CTR. Son engagement à promouvoir des données forestières transparentes se reflète également dans les efforts de collaboration déployés avec d'autres organisations internationales, des gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG). En favorisant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, la FAO contribue à la création d'un réseau mondial de données forestières ouvert, fiable et accessible à toutes les parties prenantes. Cette approche collaborative améliore la qualité et la disponibilité des données forestières mais renforce également la coopération internationale face aux défis mondiaux liés aux forêts.

Objectif de cette publication

L'objectif de cette publication est de fournir des directives complètes et exploitables sur les bonnes pratiques pour favoriser la transparence des données forestières. En fournissant une vision détaillée des principes et des méthodologies favorables aux données forestières ouvertes et accessibles, elle vise à autonomiser les parties prenantes de différents secteurs afin d'améliorer la qualité, la disponibilité et l'exploitabilité des informations liées aux forêts. Que vous soyez fonctionnaire gouvernemental, chercheur, agent d'une ONG ou membre d'une communauté locale, cette publication a été conçue pour vous aider à mettre en œuvre des règles efficaces de transparence des données et à améliorer la collecte, le partage et l'utilisation des données en vue d'atteindre une gestion durable plus éclairée des forêts du monde.

L'inclusion de bonnes pratiques spécifiques aux pays est importante pour plusieurs raisons. Selon les régions, en effet, les forêts peuvent présenter des conditions socio-économiques, des structures de gouvernance et des écosystèmes très différents, raison pour laquelle il est indispensable d'adapter les règles de transparence au contexte unique de chaque pays.



- ▶ **Pertinence contextuelle:** Les bonnes pratiques spécifiques à un pays permettent de garantir la pertinence et l'applicabilité des directives dans le contexte local. Cela augmente la probabilité d'une mise en œuvre réussie puisque les bonnes pratiques sont conçues pour s'accorder aux capacités, aux politiques et aux cadres nationaux existants.
- ▶ **Exploiter les connaissances locales:** En mettant en avant les pratiques qui ont été appliquées avec succès dans des pays spécifiques, la publication exploite les connaissances et les compétences locales. Cela valide l'efficacité de ces pratiques tout en habilitant les autres pays à s'adapter et à innover à partir de faits probants.
- ▶ **Promouvoir l'enseignement mutuel et la coopération:** Le fait de partager les bonnes pratiques spécifiques à un pays favorise l'enseignement mutuel et la coopération. Les pays peuvent apprendre des expériences respectives en évitant les pièges fréquents et en adoptant des stratégies qui ont fait leurs preuves dans des contextes similaires. Cet échange de connaissances renforce les efforts déployés pour améliorer la transparence des données forestières au niveau mondial.
- ▶ **Relever des défis particuliers:** Chaque pays est confronté à des problèmes de gestion des données forestières qui lui sont propres, qu'ils soient liés aux capacités techniques, à la disponibilité de données ou à la coordination institutionnelle. Les bonnes pratiques spécifiques au pays fournissent des solutions ciblées à ces problèmes, ce qui aide les pays à surmonter les obstacles et à rendre leurs données forestières plus transparentes.

2. Bonnes pratiques: Afrique

République du Congo



Contexte de la gestion des données forestières en République du Congo

La République du Congo est un pays d'Afrique centrale qui a fait de la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, associées à la gestion durable des forêts, la conservation et l'amélioration des stocks de carbone forestier (REDD+) une des grandes priorités stratégiques nationales. Les vastes ressources forestières du pays sont cruciales pour la biodiversité, le piégeage du carbone et les moyens d'existence des communautés locales. Toutefois, la République du Congo s'est toujours heurtée à des problèmes de capacités techniques, ce qui limite son aptitude à surveiller le couvert forestier, à détecter les changements et à prendre des décisions politiques éclairées en matière de gestion durable des forêts et de réduction des émissions.

Reconnaissant l'importance d'une surveillance rigoureuse des forêts, la République du Congo a mis en place un SNSF, connu sous le nom de Système national de surveillance pour la mesure, la notification et la vérification, qui encourage la gestion durable des forêts. Ce système a été conçu pour améliorer le suivi dynamique de la déforestation et de la dégradation des forêts, et pour aider le pays à respecter les obligations nationales et internationales de déclaration au titre de mécanismes comme la CCNUCC. Conformément au Code forestier de la République du Congo (Loi n. 33-2020 du 8 juillet 2020), la REDD+ est une stratégie de gestion des forêts reconnue par le pays et un élément essentiel de sa CDN.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en République du Congo

- ▷ **Mise en œuvre d'un SNSF rigoureux:** Le SNSF de la République du Congo suit une approche polyvalente visant à produire des données fiables de haute qualité pour surveiller les changements dans l'utilisation des terres, la couverture végétale et le couvert forestier. Il aide à analyser et à suivre l'état d'avancement des activités de REDD+ à l'échelle nationale en fournissant des informations essentielles qui permettent à la République du Congo de respecter ses obligations nationales et internationales de notification auprès de la CCNUCC. Le système joue également un rôle crucial en aidant le gouvernement à prendre des décisions écologiquement durables sur l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles.
- ▷ **Renforcement des capacités nationales:** La République du Congo s'emploie à renforcer les capacités techniques de ses institutions nationales, en particulier celles du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques du Ministère de l'économie forestière. Le SNSF vise à inclure de vastes programmes de formation pour améliorer les compétences des fonctionnaires dans des domaines comme la surveillance par satellite, la planification des inventaires forestiers ou l'analyse des données. Grâce à ces efforts, il sera maintenu et mis à jour avec des données précises et fiables.
- ▷ **Approche participative et inclusive:** La conception et la mise en œuvre du SNSF ont été soutenues par un grand nombre de parties prenantes, y compris des universités nationales, des organisations internationales, des ONG et des partenaires techniques. Un facteur clé de succès est le processus de discussion participative favorisé par les comités technique et directeur tenus durant la mise en œuvre du SNSF. Cette collaboration a renforcé la coordination entre les parties prenantes pertinentes, assurant l'adéquation du SNSF aux besoins de tous les acteurs impliqués.
- ▷ **Intégration avec les rapports à établir au niveau national et international:** Le SNSF de la République du Congo n'est pas seulement un outil pour produire des rapports destinés à la CCNUCC; il est également une source précieuse d'informations pour les parties prenantes des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et des autres utilisations des terres, y compris les acteurs du secteur minier. La capacité du système à utiliser des images satellite à haute résolution et à produire des inventaires forestiers détaillés a amélioré considérablement l'exactitude des estimations des émissions de GES, renforçant ainsi les capacités du pays à respecter les engagements pris en vertu de l'Accord de Paris.
- ▷ **Durabilité du SNSF:** La République du Congo a entrepris d'améliorer la durabilité et l'entretien courant de son SNSF en abordant le problème de la disponibilité de fonds et en renforçant la coordination entre les secteurs. Le pays, qui bénéficie actuellement d'un financement des donateurs pour le traitement et l'analyse des données, étudie la possibilité de recourir à des mécanismes financiers plus durables afin de garantir un succès à long terme.



Contexte de la gestion des données forestières au Ghana

Au Ghana, la dégradation des forêts et le déboisement s'expliquent principalement par l'exploitation non durable des forêts, la collecte de bois combustible, l'expansion agricole et la culture itinérante. Ces activités ont réduit considérablement le couvert forestier du pays, qui a donc mis en place des mesures rigoureuses de surveillance et de gestion durable des ressources forestières. Depuis 2008, le Ghana a entrepris des activités de REDD+ qui ont débouché sur l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+ en 2016. Cette stratégie sert de feuille de route pour la mise en œuvre des programmes REDD+ dans les paysages ghanéens, y compris le programme pionnier Cacao et forêts de la REDD+, la première initiative au monde de réduction des émissions fondée sur les produits de base.

Actuellement, le Ghana évolue vers une REDD+ axée sur les performances. En 2019, le pays a signé un accord de paiement des réductions d'émissions de cinq ans avec le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, qui soutient la conception et la mise en œuvre du SNSF du Ghana. Ce SNSF est une importante source de données pour la gestion des forêts et l'utilisation des terres fournissant, par ailleurs, des informations essentielles sur les activités REDD+. Il joue également un rôle crucial dans la gestion et la planification des activités d'autres secteurs liés aux forêts, comme la production de cacao. Le SNSF vise à améliorer l'efficacité des activités de surveillance des forêts et d'occupation des sols en intégrant les composantes actuellement gérées par différentes institutions dans un système cohésif. En 2021, le Ghana a présenté une proposition à la Coalition pour la réduction des émissions par l'accélération du financement des forêts (LEAF). Avec l'aide de la FAO, le pays a évalué ses réductions d'émissions devenant ainsi le premier pays africain à présenter un rapport de suivi dans le cadre de la Norme d'excellence environnementale REDD+; il est également, en même temps que le Costa Rica, l'un des deux premiers pays à signer un accord de paiement des réductions d'émissions avec Emergent. Grâce à cet accord, le Ghana est à même de contribuer à la coalition LEAF, ce qui constitue une avancée importante dans la lutte mondiale contre le changement climatique.

Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Ghana

- ▶ **Mise en place d'un SNSF polyvalent:** Le SNSF du Ghana est un système polyvalent conçu pour améliorer les capacités de surveillance de l'utilisation des terres et renforcer l'exactitude ou l'accessibilité des données relatives aux forêts en vue d'atteindre les objectifs climatiques nationaux et internationaux. Lorsqu'il sera entièrement opérationnel, le SNSF ghanéen centralisera les données de différentes sources dans un portail sur le web incluant les trois composantes principales suivantes: un inventaire des GES; des dispositifs de protection environnementale et sociale; un sous-système de registres. L'outil est conçu pour aider à rendre compte des activités de REDD+ ou des flux de capitaux de manière transparente en fournissant également des informations importantes pour la gestion de secteurs connexes comme le secteur du cacao.
- ▶ **Soutien à la participation des parties prenantes:** Le SNSF est conçu pour fournir des informations pertinentes et transparentes aux parties prenantes clés, y compris les entités du secteur privé, les ONG ou les organismes gouvernementaux. Cette participation permet à toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des forêts d'accéder aux informations les plus actuelles et exactes, facilitant ainsi une meilleure prise de décisions et de responsabilités.



© FAO/Maryia Kukharava

ENCADRÉ 1. Collaborations régionales - Afrique

Partage des bonnes pratiques pour une foresterie durable en Afrique de l'Ouest

L'œuvre de précurseur accomplie par le Ghana en matière de transparence des données forestières et de gestion durable des forêts a hissé le pays au rang de leader en Afrique de l'Ouest, en particulier grâce à l'élaboration, le développement et la réalisation de son inventaire forestier national. L'Institut ghanéen de recherche forestière, un centre de recherche majeur dans le pays, joue un rôle décisif à cet égard. Avec le soutien de la FAO et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les expériences et leçons ghanéennes sont désormais partagées avec d'autres pays en Afrique de l'Ouest dans le cadre du projet «[Transformation globale des forêts pour les peuples et le climat: Un accent sur l'Afrique de l'Ouest](#)».

Ce projet a publié une évaluation sur la disponibilité des données forestières et les besoins en capacités techniques de [l'Afrique de l'Ouest](#), marquant une avancée significative dans la communication des données sur les forêts. L'évaluation comble les lacunes sérieuses d'information sur l'état des forêts, les dynamiques d'utilisation des terres et de la couverture végétale, et les besoins de renforcement des capacités.

Le projet a également tiré profit des connaissances partagées par d'autres régions en Afrique. Par exemple, à travers l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), la FAO a réalisé une [évaluation sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts en Afrique centrale](#) en élaborant et harmonisant une méthodologie complète dans les pays CAFI. Cette démarche, qui a permis d'améliorer la transparence et la cohérence des données forestières en Afrique centrale, a ensuite été adoptée en Afrique de l'Ouest dans le cadre d'un projet financé par l'Agence suédoise pour le développement international.

Pour plus d'informations: <https://openknowledge.fao.org/items/c3edebdf-3026-4c5f-9f38-bc9a2f1d789a>

- ▶ **Intégration des sources d'information existantes:** Une analyse technique et opérationnelle des composantes du SNSF existantes a été menée en vue d'améliorer la conception et la fonctionnalité du système ghanéen. Le but était d'harmoniser les données dans les différentes institutions, en garantissant la cohérence et en renforçant l'utilité du système pour la production des rapports nationaux et internationaux.
- ▶ **Renforcement des capacités et soutien aux institutions:** La Commission des forêts du Ministère des sols et des ressources naturelles est compétente pour le développement et la gestion du SNSF. Avec le soutien de la FAO et du FCPF, cette commission a élaboré des procédures opérationnelles normalisées et des manuels d'utilisation pour guider la collecte des données d'activité et des facteurs d'émission, garantissant ainsi la transparence et le recours à des méthodologies modernes. En outre, le Ghana s'emploie à renforcer les ententes institutionnelles et les capacités techniques de manière durable dans le but de réduire le recours aux experts internationaux et aux financements des donateurs. Toutefois, des problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne la sécurisation de fonds durables et prévisibles pour le Secrétariat national de la REDD+ ou la limitation de la dépendance à l'égard des donateurs pour le traitement et l'analyse des données.
- ▶ **Participation équitable et coopération Sud-Sud:** Dans ses programmes de réduction des émissions, le Ghana a adopté une approche soucieuse de l'égalité des sexes en intégrant une analyse des disparités entre les sexes et un plan d'action dans le programme Cacao et forêts. Le pays participe également à la coopération Sud-Sud et partage ses connaissances ou expériences avec d'autres nations afin de renforcer les capacités de REDD+ et atteindre les objectifs de développement durable (ODD).



Contexte de la gestion des données forestières en Ouganda

L'Ouganda abrite divers écosystèmes forestiers, y compris des forêts tropicales humides, des forêts de montagne et des savanes forestières, avec une prédominance de terres boisées. L'évaluation des ressources forestières de la FAO indique que les forêts occupent 12 pour cent de la superficie totale des terres de l'Ouganda mais qu'elles diminuent à un taux annuel de 1,4 pour cent en raison de la déforestation. Il est donc essentiel de gérer les données forestières de manière efficace afin de résoudre les problèmes qui touchent ces écosystèmes.

Le SNSF de l'Ouganda associe la télédétection à un inventaire du carbone forestier au sol. Le système est à la fois solide et transparent; sa solidité est assurée par une méthode d'échantillonnage statistique minutieusement conçue pour fournir des estimations représentatives de tout le territoire national, couvrant les données d'activité et les facteurs d'émission. Les données d'activité sont dérivées de l'estimation stratifiée de la surface, où les cartes de l'évolution de la superficie forestière servent de base à la stratification des données d'échantillonnage. Les facteurs d'émission reposent sur un inventaire forestier national qui produit des valeurs nationales fondées sur une distribution statistiquement représentative des échantillons, évitant ainsi les à priori associés aux inventaires localisés. Jusqu'à présent, quatre inventaires nationaux ont été réalisés par le pays, en plus d'un inventaire de toutes les forêts de la région d'Albertine réalisé par la Société pour la conservation de la faune sauvage (*Wildlife Conservation Society* [WCS]). Une quantité considérable de données est encore détenue par le secteur privé et son inclusion dans les données d'inventaire de l'Ouganda est donc primordiale.

Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en Ouganda

- ▶ **Transparence et qualité:** L'Ouganda a été le premier pays à partager ouvertement les métadonnées, les microdonnées et la documentation de son inventaire forestier national (évaluation nationale de la biomasse) par le biais du [catalogue de microdonnées sur l'alimentation et l'agriculture](#) de la FAO. Cette transparence est assurée en fournissant des détails sur la procédure de collecte des données dont le plan d'échantillonnage, les protocoles d'étiquetage et les intervalles de confiance pour les facteurs d'émission, et les données d'activités. Les données peuvent désormais être consultées par tous à des fins de suivi et d'évaluation, d'adaptation de programmes et d'interventions, ou de surveillance des tendances importantes. En outre, en promouvant l'accès à ces données, l'Ouganda optimise leur valeur pour la prise de décision fondée sur des éléments probants, favorisant ainsi la recherche et l'analyse ouvertes.
- ▶ **Intégration et cohérence avec les sources d'information existantes:** Le Système pour l'accès, le traitement et l'analyse des données pour la surveillance des terres ([SEPAL](#)), une plateforme en ligne gratuite et open source pour le traitement des données géospatiales, a été intégré dans le SNSF ougandais. L'intégration du SEPAL permet à l'Autorité nationale des forêts (*National Forestry Authority* [NFA]) de traiter, stocker et analyser des images satellite pour produire des données statistiques exactes, transparentes et cohérentes sur l'évolution des forêts. La collaboration avec l'équipe SEPAL vise en outre à améliorer l'utilisation et la pertinence des outils ougandais à travers des actions de co-développement.



- ▶ **Partenariats et collaboration au niveau national:** Le Ministère ougandais de l'eau et de l'environnement, par le biais de l'Autorité nationale des forêts, s'est associé à l'Institut national de recherche agricole pour mesurer les stocks nationaux de carbone organique du sol (collecte d'échantillons, avec une attention particulière pour les forêts et les superficies forestières modifiées), quantifier les stocks de carbone du sol avec des informations indicatives sur la litière forestière, et développer des ensembles de données ou des outils pour évaluer les stocks volumétriques de carbone organique dans le sol.
- ▶ **Collaboration au niveau international:** L'intégration du SEPAL dans le SNSF ougandais a été possible grâce à un partenariat établi en 2013 entre l'Équipe systèmes d'information géographique (SIG) et de la télédétection ougandaise et l'Équipe suivi des forêts et plateformes de données de la FAO. Le Ministère de l'eau et de l'environnement, à travers les équipes de la NFA et de la FAO, a travaillé pour améliorer le SNSF à l'aide des outils SEPAL, l'équipe NFA contribuant au développement même du SEPAL. Cette collaboration a fait l'objet d'une assistance technique de la FAO financée par le Gouvernement du Japon, l'Initiative internationale pour le climat et les forêts de la Norvège, le Programme ONU-REDD et la Banque mondiale. Enfin, le Ministère de l'eau et de l'environnement a travaillé, à travers la NFA, avec l'Institut Jane Goodall pour lancer une initiative pilote de surveillance des forêts axée sur la parité hommes-femmes dirigée par la communauté et pour intégrer les données dans le système national de mesure, notification et vérification (MNV) de cinq paroisses du District Hoima.
- ▶ **Institutionnalisation de la surveillance nationale des forêts:** Le secteur forestier ougandais relève du Directorate des affaires environnementales au sein du Ministère de l'eau et de l'environnement. La gestion est confiée à trois institutions principales: le Département d'appui au secteur forestier; la NFA; les Services forestiers de district. L'Autorité de la faune sauvage du Ministère ougandais du tourisme, de la faune sauvage et des antiquités gère les forêts relevant de sa juridiction à des fins touristiques et de conservation. Si nécessaire, elle peut demander l'appui technique de la NFA et du Département des forêts du Ministère de l'eau et de l'environnement. Le Département du changement climatique, du Ministère de l'eau et de l'environnement, supervise les inventaires nationaux des GES dans le secteur forestier et d'autres secteurs. Les fonctions techniques du SNSF sont presque entièrement gérées par l'Autorité nationale des forêts, une institution semi-autonome établie en 2003 en vertu de la Section 52 de la loi nationale sur les forêts et la plantation d'arbres, lancée officiellement le 26 avril 2004. Une récente évaluation des lacunes du SNSF a souligné l'absence d'accords de partage des données entre la NFA et les autres institutions, y compris le Département d'appui au secteur forestier, le Département du changement climatique, l'Autorité nationale de gestion de l'environnement et le Bureau des statistiques d'Ouganda. Face au problème, l'Ouganda élabore actuellement un protocole de partage des données pour définir le flux d'informations entre ces institutions et clarifier leurs rôles ou responsabilités.

3. Bonnes pratiques: Asie et Pacifique

République démocratique populaire lao



Contexte de la gestion des données forestières dans la République démocratique populaire lao

Une importante partie des terres de la République démocratique populaire lao est couverte par des forêts qui sont vitales pour la biodiversité, le piégeage du carbone et les moyens d'existence des communautés locales. Le pays participe à la REDD+, élément clé de sa stratégie nationale pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir une gestion durable des forêts. Dans le cadre de ces activités, le Département des forêts (*Department of Forests* [DoF]) du Ministère de l'agriculture et des forêts a mené des évaluations exhaustives des forêts en 2019 et 2022.

En 2019, le DoF a mesuré la superficie des forêts selon une méthodologie en deux étapes qui utilise la télédétection. Celle-ci comportait la production d'une carte de l'évolution des forêts élaborée en comparant le couvert forestier actuel à la carte du couvert forestier national de 2015 et en faisant une analyse stratifiée des échantillons pour corriger toute partialité éventuelle dans la carte. Ces évaluations, qui ont bénéficié du soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale, ont joué un rôle essentiel dans l'estimation de la superficie forestière du pays et l'élaboration de la stratégie de REDD+. En effet, les données de l'évaluation de 2015 ont été utilisées pour calculer le niveau de référence pour les forêts (NRF) dans le cadre de la REDD+ en 2018, et les données de 2019 ont été utilisées pour produire le premier rapport des résultats nationaux de REDD+, tous les deux présentés à la CCNUCC en 2020. Une démarche similaire a été utilisée pour générer les données de 2022. En outre, les données de 2019 et de 2020 ont servi à établir le rapport national du Laos [dans le cadre des évaluations des ressources forestières mondiales](#) de la FAO de 2020 et 2025.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en République démocratique populaire lao

- ▶ **Méthodologie en deux étapes de mesure de la superficie forestière:** La superficie forestière de la République démocratique populaire lao a été mesurée en utilisant une méthodologie en deux étapes associant la télédétection et l'échantillonnage stratifié. Cette technique permet de produire une évaluation détaillée et exacte du couvert forestier et de son évolution dans le temps. La première étape comporte la création d'une carte des changements du couvert forestier pour la comparer avec la plus récente carte historique nationale du couvert forestier. La deuxième étape comporte l'analyse stratifiée des échantillons pour corriger toute partialité dans la carte, ce qui garantit la fiabilité et l'exactitude des données.
- ▶ **Intégration avec les obligations internationales de déclaration:** Les données sur la superficie forestière collectées lors des évaluations de 2015, 2019 et 2022, ont fourni des informations essentielles pour l'établissement des rapports au niveau international. Les données de 2015, par exemple, ont été utilisées en 2018 dans la présentation à la CCNUCC du niveau de référence forestier pour la REDD+ et dans l'[annexe technique REDD+](#) présentée en 2020 avec le rapport biennal de mise à jour, démontrant l'engagement du pays en faveur de la transparence dans les rapports. Le NRF soumis à la CCNUCC sert de point de repère pour mesurer les progrès du pays en matière de REDD+, soulignant davantage l'importance d'avoir des données transparentes et exactes sur les forêts. De plus, les données nationales sur les forêts sont incluses dans le rapport national pour FRA 2020, ce qui garantit qu'elles sont conformes aux normes mondiales et peuvent être comparées aux données d'autres pays.
- ▶ **Défis posés par la mesure des superficies forestières:** Un des problèmes identifiés dans la procédure de mesure des superficies forestières de la République démocratique populaire lao est l'écart entre les différentes définitions de «couvert forestier» utilisées par le Département des forêts et les mécanismes d'évaluation internationaux comme l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO. La définition actuelle de «forêt actuelle» du DoF applique un seuil minimal de couvert arboré de 20 pour cent alors que la définition de FRA utilise un seuil minimal de 10 pour cent. Cette différence souligne la nécessité d'avoir des définitions claires et des méthodologies cohérentes pour estimer les superficies des forêts, surtout lorsqu'il faut communiquer ces informations au niveau national et international.
- ▶ **Renforcement des capacités et coopération internationale:** Les évaluations de la République démocratique populaire lao ont bénéficié d'une forte coopération internationale, en particulier avec l'Agence japonaise de coopération internationale, qui a fourni un soutien technique et financier. Cette collaboration a non seulement amélioré l'exactitude des données forestières, mais a également renforcé les capacités nationales en matière de surveillance des forêts. Les données et les méthodologies élaborées grâce à ces évaluations contribuent à des initiatives plus vastes d'amélioration de la transparence et de la responsabilisation dans la gestion des forêts de la région Asie-Pacifique.



Contexte de la gestion des données forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Située dans la région du Pacifique Sud, la Papouasie-Nouvelle-Guinée abrite la troisième plus grande forêt pluviale tropicale du monde après les bassins de l'Amazonie et du Congo. Ses forêts, qui couvrent environ 78 pour cent du pays, sont vitales pour la biodiversité, la régulation du climat et les moyens d'existence des populations locales; près de 97 pour cent des terres sont régies par le droit foncier coutumier. Malheureusement, la gestion des forêts se heurte à des problèmes dus aux pressions provenant de l'agriculture, des plantations agricoles (en particulier les palmiers à huile) et de l'exploitation commerciale. Ces activités, en effet, ont entraîné une augmentation de la déforestation et de la dégradation des forêts, et menacent la durabilité des ressources forestières du pays.

Face à ces défis, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a fourni des efforts considérables pour améliorer le système de surveillance des forêts dans le cadre de son engagement en faveur de la REDD+. Ainsi, le pays a été l'un des premiers à proposer la REDD+ à la CCNUCC en 2005 et a, depuis, mis au point son SNSF en vue de soutenir la gestion durable des forêts et l'action climatique.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée

- ▶ **Surveillance complète et transparente des forêts:** Le SNSF de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été conçu pour offrir un accès libre, transparent et opportun à toutes les données ou informations pertinentes sur l'utilisation des forêts et des terres. Il garantit que les données communiquées sont cohérentes, exactes, vérifiables et conformes aux directives méthodologiques pour les SNSF fournies par la CCNUCC. Le système intègre des sources d'information nationales et mondiales – comme la carte d'utilisation des terres produite par TerraPNG, les données sur l'utilisation des terres issues d'échantillonnages par points générées par Collect Earth, ou les données de Global Forest Watch – pour offrir le niveau le plus élevé de précision en matière de suivi des changements d'affectation des terres.

- ▶ **Estimation exacte des émissions de GES:** Le SNSF est crucial pour estimer exactement les émissions de GES issues des changements d'affectation des terres et du secteur forestier. Avec l'achèvement de l'inventaire forestier national, en cours de réalisation, le SNSF répondra aux exigences sur les facteurs d'émission de niveau 3 prescrites par le GIEC pour la MNV de la REDD+. Ce degré de précision est indispensable car il permettrait à la Papouasie-Nouvelle-Guinée d'assurer un suivi efficace de ses politiques et stratégies nationales, d'atteindre les objectifs relatifs aux forêts et de tenir ses engagements au titre de l'Accord de Paris, y compris ses contributions déterminées au niveau national.
- ▶ **Amélioration de l'aménagement du territoire et des processus décisionnels:** Le SNSF de la Papouasie-Nouvelle-Guinée fournit des informations précises et complètes sur les changements annuels d'utilisation des terres qui sont vitales pour renforcer les activités d'aménagement du territoire et la prise de décisions éclairées. En offrant des informations spatiales détaillées sur les forêts, l'agriculture, le secteur minier ou d'autres secteurs importants, le système aide le gouvernement à prendre des décisions écologiquement durables alignées sur les objectifs nationaux de développement et les engagements climatiques internationaux.
- ▶ **Intégration et renforcement des capacités:** Le SNSF repose sur les systèmes cartographiques existants de l'utilisation des terres et des ressources forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée, assurant ainsi sa cohérence avec d'autres méthodologies établies précédemment. L'Autorité relative au changement climatique et au développement et l'Autorité relative aux

forêts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont les partenaires centraux de mise en œuvre qui développent et maintiennent le SNSF du pays. Le système a bénéficié du soutien technique et financier de différents partenaires internationaux dont la FAO, dans le cadre du Programme ONU-REDD, et l'Union européenne. Cet appui a amélioré les capacités nationales de surveillance des forêts, ce qui permet de collecter des données plus précises et opportunes en rendant compte avec exactitude des résultats.

- ▶ **Inventaire et surveillance des forêts:** Alors que la surveillance des forêts a progressé, l'absence de données d'inventaire exhaustives sur les forêts pour estimer le carbone forestier dans les cinq puits de carbone selon différents types de forêts et niveaux de perturbation reste encore un problème. L'extension des forêts, le terrain accidenté, les infrastructures limitées et la longueur du processus d'obtention de l'autorisation des propriétaires fonciers pour accéder aux forêts rendent l'inventaire forestier national cher et long.
- ▶ **Partage des connaissances et reproductibilité au niveau régional:** L'expérience et l'expertise de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière de surveillance des forêts sont partagées avec d'autres pays de la région pour favoriser l'échange de connaissances et le renforcement des capacités. La documentation détaillée des protocoles de terrain et les manuels produits durant les activités nationales d'inventaire permettent d'assurer la transparence et la reproductibilité des méthodes utilisées par le pays. L'Autorité relative aux forêts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée prévoit de continuer à partager ses connaissances avec d'autres pays, contribuant ainsi aux efforts de gestion durable des forêts et de lutte contre les changements climatiques déployés dans la région.



Contexte de la gestion des données forestières au Bangladesh

Le Bangladesh est très vulnérable aux effets du changement climatique, ce qui rend l'accès à des données solides et complètes essentiel pour pouvoir prendre des décisions efficaces en matière d'atténuation et d'adaptation. Par le passé, les données relatives aux forêts étaient dispersées entre différents bureaux au sein du Département des forêts, qui est sous l'égide du Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique, ce qui donnait lieu à des problèmes quant à l'intégralité, à la cohérence et à l'accessibilité de ces données. Afin de résoudre ces problèmes, le Bangladesh a lancé un système d'information sur les forêts en décembre 2018 en tant que première plateforme intégrée du pays pour évaluer, surveiller, documenter et gérer les activités relatives aux forêts à l'échelle nationale.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Bangladesh

- ▶ **Système de surveillance des forêts:** Le Système national intégré de surveillance des forêts (*Bangladesh Forest Information System* [BFIS]) est une plateforme centralisée sur le web qui permet d'accéder aux informations les plus actuelles, cohérentes et fiables sur les ressources forestières du Bangladesh. Il a été mis au point avec l'appui technique de la FAO ainsi que le soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international et du Programme national ONU-REDD du Bangladesh en vue de favoriser le partage, l'accessibilité et la gestion des données relatives aux forêts des diverses parties prenantes.
- ▶ **Appui à la gestion multi-objectifs des forêts:** Le BFIS a été conçu pour faciliter la planification, la mise en œuvre et le suivi d'activités de gestion et de conservation forestière à objectifs multiples. Cela inclut la gestion des ressources naturelles, la surveillance de la biodiversité, la comptabilisation des GES ou l'atténuation des effets du changement climatique, et permet de garantir l'alignement de ces activités sur les objectifs nationaux et internationaux, comme les ODD ou la CDN du Bangladesh.
- ▶ **Renforcement des capacités institutionnelles:** L'unité du système de gestion des informations relatives aux ressources du Département des forêts est responsable du maintien et de la mise à jour du BFIS. L'intégration du système dans le site web du Département des forêts, de même que sa compatibilité avec les normes internationales sur la classification de la couverture végétale et la gestion des données géospatiales, ont considérablement amélioré la capacité des fonctionnaires à gérer les bases de données sur les forêts. En outre, les programmes de formation organisés par le Programme national ONU-REDD du Bangladesh ont encore renforcé leurs capacités techniques dans des domaines comme le SIG, les statistiques forestières ou l'analyse des données.
- ▶ **Durabilité du SNSF:** Malgré son succès, la durabilité du système national de surveillance des forêts pourrait être renforcée en sécurisant des fonds à long terme et en assurant la disponibilité de professionnels de la technologie de l'information pour la gestion du système. Aussi, le Département des forêts a élaboré un manuel d'utilisation, d'exploitation et de maintien du système, de même qu'une politique de partage des données conformément à la loi sur le droit à l'information, pour faire en sorte que les données soient accessibles selon des termes et des conditions définis.
- ▶ **Reproductibilité et mise à l'échelle:** Le BFIS a été conçu pour être évolutif, avec des modules organisés en catégories qui en facilitent l'expansion et l'adaptation. La documentation complète et l'interface conviviale rendent le système reproductible dans d'autres contextes en vue de poursuivre les efforts déployés pour améliorer la transparence et la gestion des données forestières dans la région.



ENCADRÉ 2: Collaborations régionales - Asie-Pacifique

Établissement d'un réseau des inventaires forestiers nationaux en Asie et Pacifique

Avec l'appui de la FAO et le financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la région Asie-Pacifique promeut la collaboration en matière de surveillance des forêts à travers l'établissement d'un réseau des inventaires forestiers nationaux dans le cadre du projet «[Renforcer les capacités mondiales pour accroître la transparence dans le secteur forestier \(CBIT-Forest\) \(Phase II\)](#)».

Ce réseau permet aux pays de partager les connaissances, les expériences et les méthodologies afin de faire face aux difficultés communes liées à la réalisation d'inventaires forestiers précis. En réunissant les experts et les parties prenantes, le réseau stimule la mise au point de démarches normalisées qui peuvent être adaptées à différents contextes nationaux, renforçant par la même occasion la transparence et la cohérence des données forestières. Cette coopération régionale aide les pays à respecter leurs obligations de notification au niveau international; elle contribue également à la gestion durable des forêts et à la résilience aux changements climatiques dans la région Asie-Pacifique.

4. Bonnes pratiques: Amérique latine et Caraïbes

Costa Rica



Contexte de la gestion des données forestières au Costa Rica

Le Costa Rica, un pays d'Amérique centrale connu pour la richesse de sa biodiversité et l'extension de ses forêts tropicales, est une figure de proue de la conservation et la remise en état des ressources naturelles. Reconnaisant l'interdépendance des forêts, de la biodiversité et des ressources agricoles, le Costa Rica a fait d'énormes progrès en matière d'intégration de la surveillance de ces ressources pour faciliter la prise de décision éclairée. Depuis 2015, le Gouvernement du Costa Rica met au point un système national de suivi de l'utilisation des terres, de la couverture végétale et des écosystèmes (*Sistema Nacional de Monitoreo de la Cobertura y Uso de la Tierra y Ecosistemas* [SIMOCUTE]), qui constitue la plateforme officielle d'intégration et de gestion des données ou informations sur les écosystèmes au niveau national.

SIMOCUTE répond au besoin de se doter d'un système de surveillance cohérent, intégré et complet qui consolide les données provenant de multiples secteurs, y compris les ressources forestières et agricoles, qui sont évaluées de manière indépendante. Le système est sous-tendu par le Ministère de l'environnement et de l'énergie et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage; il a été développé grâce à un processus participatif interinstitutionnel mené par le Centre national d'information géoenvironnementale. SIMOCUTE fait appel à la collaboration de 40 institutions gouvernementales, de recherche et du secteur privé ce qui en fait la pierre angulaire des efforts du Costa Rica pour améliorer sa gouvernance environnementale.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Costa Rica

- ▶ **Système intégré de surveillance:** SIMOCUTE est un système polyvalent et pour tous les terrains, qui permet de surveiller les écosystèmes naturels, les ressources agricoles et la biodiversité. Il fournit des données cohérentes de haute qualité sur l'utilisation des terres, la couverture végétale et les écosystèmes, favorisant l'accès aux données et améliorant la transparence des résultats de réduction des émissions. Le système améliore également la gestion et la distribution des connaissances ou informations associées à ces ressources, et aide dans la prise de décisions éclairées pour une gestion durable des terres.
- ▶ **Renforcement des capacités nationales:** Un des premiers objectifs de SIMOCUTE est de renforcer les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de gestion des données. Cela est assuré par des programmes de formation exhaustifs, axés sur l'élaboration de protocoles et de documents techniques, ainsi que par l'adaptation d'applications technologiques pour surveiller l'affectation des terres et la couverture végétale. En renforçant ses capacités nationales, le Costa Rica s'assure que SIMOCUTE demeure un outil solide et rentable pour la surveillance à long terme de l'environnement.
- ▶ **Harmonisation des méthodologies:** SIMOCUTE met l'accent sur l'harmonisation des méthodologies, des protocoles, des systèmes de classification, des indicateurs et des paramètres relatifs à l'utilisation des terres, à la couverture végétale et aux écosystèmes. Six groupes de travail techniques ont été créés avec pour objectif de mettre au point des méthodes et des protocoles alignés sur les normes nationales et internationales. Cette harmonisation est fondamentale pour maintenir la qualité et l'intégrité des données environnementales, et pour garantir qu'elles sont cohérentes dans les différents secteurs et institutions.
- ▶ **Institutionnalisation et cadre juridique:** SIMOCUTE est mis en œuvre à travers une structure institutionnelle bien définie gérée par le Centre national d'information géoenvironnementale du Costa Rica dans le contexte du système national d'information environnementale. Son exploitation est encadrée par un décret interministériel approuvé en 2021 qui régit son fonctionnement et formalise les rôles et les responsabilités des institutions participantes. Cette base juridique et politique assure la durabilité et l'efficacité à long terme du système.
- ▶ **Durabilité du SNSF:** Malgré son succès, SIMOCUTE est confronté à des problèmes liés à la durabilité financière, à l'élaboration continue de programmes de formation et au renforcement des dispositions institutionnelles. Afin de préserver l'efficacité du système et de sous-tendre les objectifs environnementaux et climatiques plus vastes du Costa Rica, ces problèmes doivent être résolus.
- ▶ **Collaboration régionale et reproductibilité:** L'expérience du Costa Rica a été partagée avec d'autres pays de la région afin de stimuler la coopération Sud-Sud et l'échange de bonnes pratiques. En mai 2018, par exemple, la FAO a facilité la visite de techniciens équatoriens afin d'échanger des expériences sur les systèmes de surveillance des forêts et des feux de forêts. Cet échange a permis d'identifier des synergies et des domaines possibles de collaboration, rendant ainsi SIMOCUTE un modèle pour les autres pays qui veulent améliorer leurs systèmes de surveillance environnementale.



Contexte de la gestion des données forestières au Chili

Le Chili est un pays avec des écosystèmes variés et des ressources forestières importantes qui s'efforce de lutter contre les changements climatiques à travers la REDD+. Depuis 2017, il a mis en place sa Stratégie nationale des changements climatiques et des ressources végétales (*La Estrategia Nacional de Cambio Climático y Recursos Vegetacionales* [ENCCRV]) établie par le Ministère de l'agriculture à travers la Corporation nationale des forêts. L'ENCCRV est une stratégie complète qui s'aligne sur les demandes de la CCNUCC et dont les activités de REDD+ portent sur le secteur de l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie.

Pour surveiller et mesurer les impacts de l'ENCCRV, la Corporation nationale des forêts a lancé le système de mesure et suivi (*Sistema de Medición y Monitoreo* [SMM]) en mars 2018. Le SMM inclut le SNSF du Chili et intègre plusieurs dispositions institutionnelles, sources de données et mécanismes de production de rapports afin de sous-tendre les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Il a été conçu pour fonctionner selon un horizon de planification s'étendant jusqu'en 2025, assurant ainsi une durabilité et un impact à long terme.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Chili

- ▶ **Système de surveillance complet:** Le SMM du Chili repose sur les principes de transparence, de précision et de cohérence. Il intègre plusieurs systèmes, dispositions institutionnelles et sources d'information portant spécifiquement sur le SNSF au sein d'un cadre plus vaste de surveillance environnementale. Il fournit des données détaillées sur les résultats de l'ENCCRV et couvre des domaines clés comme les émissions et les absorptions des GES liés aux forêts, la désertification, la dégradation des terres et les avantages non carbonés.
- ▶ **Amélioration de la production de rapports et de la conformité au niveau international:** Le SMM a été conçu pour satisfaire les obligations en matière de déclaration et de surveillance des accords internationaux comme l'Accord de Paris ou la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il consolide l'inventaire national des gaz à effet de serre du Chili et relie le suivi de l'application de l'ENCCRV aux objectifs mondiaux sur la biodiversité et aux ODD. Cette approche globale garantit que les données forestières chiliennes sont exactes, cohérentes et alignées sur les normes internationales, facilitant de ce fait l'accès aux paiements axés sur les résultats de REDD+.
- ▶ **Innovation technologique et accessibilité des données:** Le Chili a fait des progrès dans l'utilisation de technologies de pointe pour améliorer ses activités de surveillance des forêts. Le SMM comprend des bases de données spatiales et alphanumériques, ainsi qu'un outil semi-automatique d'intégration. Tous ces outils permettent de produire des rapports partiellement automatisés, de reconstituer des informations et de réaliser des consultations spécifiques afin de diffuser ces données ou informations de manière claire et transparente.
- ▶ **Institutionnalisation et cadre juridique:** En 2017, le Ministère de l'agriculture a institutionnalisé une structure interministérielle en promulguant le Décret n° 360 de création du Comité technique interministériel sur les changements climatiques. Cette structure aide à organiser des interventions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en s'assurant que le SNSF repose sur une base juridique et politique solides.
- ▶ **Approche participative et collaborative:** Le développement et la mise en œuvre du SNSF et du SMM chiliens ont été fondés sur un processus participatif impliquant les parties prenantes à l'échelle nationale et régionale. Des ateliers et des activités de formation ont été organisés régulièrement avec des experts des institutions publiques et des universités pour s'assurer que la conception et l'application du SNSF reflètent les besoins ou les priorités de toutes les parties prenantes. Cette approche collaborative renforce la légitimité et l'efficacité du système de suivi.
- ▶ **Défis et opportunités:** Fort des progrès accomplis, le Chili continue d'explorer des manières de réduire les incertitudes liées aux estimations des émissions et absorptions de GES tout en améliorant la qualité des données destinées aux rapports internationaux. Le renforcement des capacités techniques de la Corporation nationale des forêts et d'autres institutions est donc fondamental pour relever ces défis. Par ailleurs, la conception du SMM permet des modifications et des améliorations constantes, ce qui garantit qu'il reste réactif à l'évolution des besoins en matière de surveillance des forêts et de lutte contre le changement climatique.

Mexique



Contexte de la gestion des données forestières au Mexique

Depuis 2011, le Mexique a renforcé ses capacités nationales de surveillance du couvert forestier grâce à différents projets et initiatives qui assurent la collecte de données solides de haute qualité sur l'état et les dynamiques de ses ressources forestières. Le SNSF du Mexique est un système couvrant le territoire national qui comprend trois composantes: (1) l'inventaire national des forêts et des sols (*Inventario Nacional Forestal y de Suelos* [INFyS]); (2) le système de surveillance satellitaire des forêts; (3) le SNSF pour les activités de mesure, notification et vérification. La conception et mise en œuvre du SNSF a été essentielle pour la production, l'accessibilité et la diffusion d'informations relatives à la végétation et à la couverture des sols. Le SNSF évalue les forêts et leur évolution en associant la télédétection à un inventaire du carbone forestier au sol pour estimer les émissions et fournir des estimations transparentes, cohérentes et exactes autant que possible qui réduisent les incertitudes.

Le Mexique dispose de l'un des meilleurs programmes au monde de collecte d'informations forestières de haute qualité pour l'inventaire forestier national, qui est géré par la Commission nationale des forêts (*Comisión Nacional Forestal* [CONAFOR]). La CONAFOR est un organisme public décentralisé responsable de l'élaboration et de la promotion des activités productives, de la conservation, de la restauration, de l'utilisation durable, de la commercialisation et de l'éducation au sein du secteur forestier. Elle supervise les programmes et les plans de développement forestier durable dans tout le pays; elle soutient et coordonne également les activités des agences et des programmes intervenant dans les questions forestières.



Guide détaillé des bonnes pratiques favorisant la transparence des données forestières au Mexique

- ▶ **Crédibilité par la transparence et la qualité:** À travers la CONAFOR, le Gouvernement du Mexique a mis à la disposition du public les métadonnées, les microdonnées et des documents complémentaires tirés de son INFyS en les publiant dans le [Catalogue de microdonnées sur l'alimentation et l'agriculture](#) de la FAO. Les informations du troisième cycle de sondages (2015-2020) de l'INFyS comprennent des précisions sur le plan de sondage, la méthodologie de collecte des données de terrain, la portée, la couverture géographique, les variables mesurées et les indicateurs des forêts. Les utilisateurs peuvent consulter les informations sur les unités d'échantillonnage, les caractéristiques des forêts, les catégories d'utilisation des terres, les caractéristiques des arbres vivants ou morts, la régénération et les autres variables d'intérêt. De plus, les normes de confidentialité applicables aux informations nationales sont garanties et respectées.
- ▶ **Base juridique et politique:** Le SNSF du Mexique est un instrument essentiel de la politique forestière du pays. Le système, reconnu comme source d'informations d'intérêt national, joue un rôle important dans la prise de décisions éclairées en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et programmes publics visant la promotion de la gestion durable des écosystèmes forestiers du pays. Il est l'un des sept instruments de politique générale énoncés dans la loi générale sur le développement durable des forêts. Sa mise en œuvre et sa conception est compétence de la CONAFOR (article 34, section VII et article transitoire 4).
- ▶ **Appropriation et responsabilité:** La récente mise à jour du statut organique de la CONAFOR reconnaît officiellement que la Direction technique du système de mesure, notification et vérification (*Gerencia Técnica del Sistema de Monitoreo Reporte y Verificación* [GTSMRV]) est une unité administrative de la Coordination générale de la planification et de l'information de la CONAFOR. Elle est chargée de concevoir, d'exploiter et de maintenir les composantes du SNSF et du système de surveillance des forêts par satellite, contribuant de ce fait à la

formalisation et à la durabilité du SNSF. Une partie des postes de la GTSMRV, notamment, est actuellement financée par des ressources fiscales.

- ▶ **Processus participatif de discussion:** Le SNSF a été mis en œuvre grâce à la collaboration d'experts, à l'échange et au dialogue continus avec des universités, et à l'adoption de dispositions institutionnelles pour en optimiser le fonctionnement. Le Gouvernement mexicain a pris l'initiative ambitieuse de transformer le mode de réalisation de l'INFyS en adoptant une approche novatrice qui donne la place centrale aux communautés locales, reconnaissant ainsi leur connaissance profonde des forêts et leur rôle crucial en matière de conservation forestière.
- ▶ **Collaboration au niveau international:** Le SNSF du Mexique a également bénéficié du soutien financier de nombreuses initiatives internationales, dont l'Initiative pour des paysages forestiers durables, le Service des forêts des États-Unis ou l'initiative de collaboration pour accélérer la transition climatique du Royaume-Uni.
- ▶ **Infrastructures de recherche et renforcement des capacités:** La Direction technique est formée de spécialistes dans différents domaines de la MNV; ses capacités ont été renforcées et maintenues depuis 2012 grâce à l'appui de différents organismes comme le Ministère norvégien des affaires étrangères, le FCPF, le Service des forêts des États-Unis, Silva-Carbon, l'Agence spatiale du Royaume-Uni, la Banque interaméricaine de développement, le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement ou le Programme ONU-REDD.

ENCADRÉ 3: Collaborations régionales - Amérique Latine et Caraïbes

Renforcer la transparence des données forestières via le réseau des inventaires forestiers nationaux de l'Amérique latine et des Caraïbes (réseau IFN-LAC)

Les pays de cette région ont fait d'importants progrès en matière de transparence des données grâce au réseau IFN-LAC. Cette plateforme régionale de collaboration est devenue la pierre angulaire de la qualité, de la cohérence et de l'accessibilité des données forestières dans la région. Le réseau IFN-LAC favorise l'échange des connaissances, des bonnes pratiques ou des méthodologies entre pays membres et encourage la collaboration en matière de surveillance et de gestion des forêts.

Une réalisation importante du réseau IFN-LAC est la publication d'un ouvrage sur [les inventaires forestiers nationaux de l'Amérique latine et des Caraïbes et l'harmonisation des informations sur les forêts](#). Cette publication détaillée recense les expériences et les leçons tirées en matière d'élaboration et de mise en œuvre des inventaires forestiers nationaux de 21 pays de la région. Elle constitue une ressource précieuse pour tous les pays de la région et au-delà car elle fournit un aperçu des défis pratiques et des solutions en matière de gestion des données forestières.

Le réseau IFN-LAC soutient les pays lors de l'élaboration et de l'affinage de leurs inventaires forestiers nationaux en fournissant une assistance technique, des activités de formation et une plateforme pour partager les expériences. Grâce à cette collaboration, les pays LAC peuvent aligner leurs procédures de collecte et de communication des données forestières sur les normes internationales, dont celles fixées par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, notamment les engagements de l'Accord de Paris.

5. Conclusions

Bonnes pratiques et mesures en faveur d'une transparence des données forestières



Systèmes intégrés de surveillance:

- ▶ **Bonnes pratiques:** Les systèmes nationaux pour la surveillance de l'utilisation des terres, de la couverture végétale et des écosystèmes devraient intégrer plusieurs sous-systèmes dans une plateforme unifiée. Ces systèmes fournissent des données complètes et cohérentes sur les forêts, la biodiversité ou les ressources agricoles, afin de soutenir une gestion forestière multi-objectifs.
- ▶ **Actions:** Établir ou moderniser les systèmes nationaux de surveillance globale de l'utilisation des terres, de la couverture végétale et des écosystèmes. S'assurer que ces systèmes intègrent les données sectorielles, y compris celles sur les forêts, l'agriculture et la biodiversité, afin de faciliter la prise de décision éclairée et la gestion durable.

Institutionnalisation et cadres juridiques:

- ▶ **Bonnes pratiques:** Les cadres juridiques et les dispositions institutionnelles doivent être clairement établis pour favoriser la gestion durable des données forestières. Cela suppose de formaliser les rôles et les responsabilités au sein des institutions concernées afin de garantir le succès à long terme.
- ▶ **Actions:** Les gouvernements doivent institutionnaliser les rôles et les responsabilités des différentes entités concernées par la gestion des données forestières à travers des instruments juridiques qui définissent les dispositions interministérielles et assurent la coordination dans tous les secteurs.

Renforcement des capacités et formation:

- ▶ **Bonnes pratiques:** Le renforcement continu des capacités par le biais de formations ciblées est indispensable pour maintenir une qualité élevée dans la collecte, l'analyse et la gestion des données forestières. Ces formations devraient s'aligner sur les normes internationales afin de garantir la précision et la fiabilité des données.
- ▶ **Actions:** Mettre au point des programmes de formation continue pour renforcer les compétences techniques de collecte, d'analyse et de gestion des données. Mettre l'accent sur l'expertise relative aux méthodologies et technologies de pointe en s'assurant que le SNSF reste efficace et à jour.

Collaboration participative et interinstitutionnelle:

- ▶ **Bonnes pratiques:** Une approche participative et collaborative impliquant de multiples parties prenantes est indispensable pour le développement et la mise en œuvre réussis des systèmes de surveillance des forêts. Ceci permet de garantir que le système respecte les différents besoins de toutes les parties prenantes.
- ▶ **Actions:** Promouvoir la collaboration entre les parties prenantes pour la mise au point et le maintien des systèmes de surveillance des forêts. Cette approche inclusive permet de garantir que les différents points de vue sont incorporés dans le système et que celui-ci jouit d'un large soutien.



© FAO/Maryia Kukharava

Utilisation des technologies de pointe:

- ▶ **Bonnes pratiques:** L'adoption de technologies de pointe, comme la télédétection et le SIG, est primordiale pour améliorer la précision et la fiabilité des données forestières. Ces technologies permettent d'accroître l'efficacité de la surveillance et de la production des rapports nationaux ou internationaux.
- ▶ **Actions:** Intégrer les technologies de pointe comme la télédétection, le SIG et le traitement automatique des données dans le SNSF. Ces technologies améliorent la précision et l'efficacité de la collecte ou de l'analyse des données en respectant les obligations nationales et internationales en matière de production de rapports.

Accessibilité et transparence des données:

- ▶ **Bonnes pratiques:** Les données forestières doivent être transparentes et accessibles par le biais de plateformes centralisées sur le web. Cela promeut la responsabilisation et la prise de décision éclairée en offrant aux parties prenantes un accès en temps réel à des données essentielles.
- ▶ **Actions:** Établir des plateformes centralisées et conviviales sur le web qui fournissent un accès public aux données sur les forêts et sur l'utilisation des terres. Ces plateformes devraient permettre aux parties prenantes de récupérer, d'analyser et d'utiliser facilement les données à différentes fins, en stimulant la transparence et la prise de décision éclairée.

Alignement sur les obligations de déclaration internationales:

- ▶ **Bonnes pratiques:** Les systèmes de surveillance des forêts doivent s'aligner sur les accords internationaux et les obligations de déclaration pour que les données nationales contribuent aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et de promotion de la durabilité.
- ▶ **Actions:** Concevoir des SNSF alignés sur les obligations de déclaration des cadres internationaux comme l'Accord de Paris, la CCNUCC et les ODD. Cet alignement fait en sorte que les données collectées contribuent aux objectifs environnementaux mondiaux tout en aidant à obtenir des financements internationaux.

Importance des données forestières transparentes pour la gestion durable des forêts

Les données forestières transparentes sont indispensables pour la gestion durable des ressources forestières. En tant que colonnes vertébrales de la prise de décision éclairée, des données exactes et accessibles permettent aux gouvernements, aux organisations et aux communautés de surveiller la santé des forêts, d'évaluer l'impact des interventions, et de faire des choix stratégiques qui établissent un équilibre entre le développement économique et la conservation environnementale. À une époque où le changement climatique représente un défi sans précédents, le rôle des forêts en tant que puits de carbone et de réservoirs de la biodiversité ne peut pas être surestimé. Le fait de disposer de données forestières transparentes permet à toutes les parties prenantes, depuis les décideurs politiques aux communautés locales, de disposer des informations nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies de conservation efficaces, surveiller les changements d'affectation des terres et contribuer à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Les études de cas présentées dans cette publication montrent les énormes progrès que les pays dans différentes régions du monde ont fait pour améliorer la transparence de leurs données. En adoptant des systèmes de surveillance intégrés, en formalisant les rôles institutionnels, en renforçant les capacités, en stimulant la collaboration et en exploitant les technologies de pointe, ces pays ont ouvert la voie à des pratiques de gestion des forêts plus durables et résilientes. L'importance d'aligner les SNSF sur les obligations internationales souligne encore la dimension mondiale de cette démarche, en veillant à ce que les données nationales contribuent à la plus vaste lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

Efforts déployés par la FAO et possibilités de contributions supplémentaires

La FAO continue de jouer un rôle central dans la promotion de la transparence des données forestières à l'échelle mondiale. À travers des initiatives comme le [projet CBIT-Forest](#) (financé par le Fonds pour l'environnement mondial), la FAO fournit une assistance technique, renforce les capacités et apporte des fonds afin d'aider les pays à mettre au point des SNSF solides. Ces efforts ont non seulement amélioré la qualité et l'accessibilité des données forestières, mais ils ont également renforcé les capacités des pays à respecter les obligations internationales de notification et à participer aux initiatives mondiales de lutte contre les changements

climatiques. Le travail de la FAO visant à promouvoir la coopération Sud-Sud et à encourager la création de réseaux régionaux, comme le réseau des inventaires forestiers nationaux d'Amérique latine et des Caraïbes ou le réseau de la région Asie-Pacifique, continuera d'améliorer l'échange de connaissances et de bonnes pratiques. Cette approche collaborative a donné aux pays l'autonomie nécessaire pour relever les défis communs, adopter des solutions novatrices et contribuer aux efforts collectifs de préservation des forêts du monde. En regardant à l'avenir, l'appui et l'engagement constants de la FAO seront indispensables pour transposer ces réussites à plus grande échelle et relever les nouveaux défis dans le domaine de la gestion des forêts.

Par ailleurs, la FAO a entrepris d'accélérer le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la conscientisation en améliorant la transparence des données forestières au niveau mondial et en appuyant la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris sur le cadre de transparence renforcé. Aussi, la FAO continuera de développer les capacités en matière de gestion transparente et ouverte des données au niveau national, régional et mondial; de mettre en place des programmes globaux d'apprentissage mixte; de partager les connaissances et les expériences pour créer un mouvement international en faveur des forêts et de la transparence; de renforcer et d'élargir les réseaux avec de nouveaux partenaires régionaux, y compris les universités, pour s'assurer que les rapports sur les forêts soient produits de manière durable et transparente.

Nécessité d'une collaboration continue pour améliorer la transparence des données forestières au niveau mondial

La nécessité d'une collaboration et d'un engagement continu pour améliorer la transparence des données forestières est plus urgente que jamais. Les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé doivent travailler ensemble pour exploiter les progrès réalisés et combler les lacunes qui subsistent. Des données forestières transparentes sont non seulement un outil de gouvernance nationale, mais aussi un élément essentiel des efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, de protection de la biodiversité et de réalisation des ODD.

La FAO invite toutes les parties prenantes à intensifier leurs efforts pour améliorer la transparence des données forestières en investissant dans le renforcement des capacités, en adoptant des technologies de pointe et en encourageant la collaboration multipartite inclusive. En procédant de la sorte, nous nous assurons que les forêts du monde sont gérées durablement, qu'elles profitent aux générations présentes et futures tout en contribuant à la santé de la planète.

Bibliographie



CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). 2015. *Accord de Paris. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. Nations Unies, Paris. https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

Dagnet, Y., Waskow, D., Elliott, C., Northrop, E., Thwaites, J., Mogelgaard, K., Krnjaic, M., Levin, K. et Lundin, L. 2019. *Implementing the Paris Agreement: New rules for transparency and accountability*. World Resources Institute, Washington DC.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2020. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2020*. Rome. www.fao.org/interactive/forest-resources-assessment/2020/fr/

Friedlingstein, P., O'Sullivan, M., Jones, M. W., Andrew, R. M., Bakker, D. C. E., Hauck, J. et Landschützer, P. 2023. Global carbon budget 2023, *Earth System Science Data*, 15(12): 5301–5369. <https://doi.org/10.5194/essd-15-5301-2023>

GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2014. *Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Genève (Suisse). www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SYR_AR5_FINAL_full_fr.pdf

Nabuurs, G.J., Masera, O., Andrasko, K., Benitez-Ponce, P., Boer, R., Dutschke, M. et Zhang, X. 2007. Secteur forestier. Dans: Metz, B., Davidson, O.R., Bosch, P.R., Dave, R. et Meyer, L.A., éditeurs. *Bilan 2007 des changements climatiques: l'Atténuation du changement climatique*. Contribution du Groupe de travail III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis).

Roe, S., Streck, C., Weiner, P., Obersteiner, M. et Frank, S. 2017. *How improved land use can contribute to the 1.5 °C goal of the Paris Agreement*. Document de travail. Climate Focus et Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués. www.tropicalforestalliance.org/assets/Uploads/CIFF-Report.pdf

Roe, S., Streck, C., Obersteiner, M., Frank, S., Griscom, B., Drouet, L. et Sanderman, J. 2017. How improved land use can contribute to the 1.5 °C goal of the Paris Agreement. *Environmental Research Letters*, 14(12): 124015.

UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et Climate Focus. 2018. *Strengthening nationally determined contributions to catalyze actions that reduce deforestation and forest degradation*. S.l.

Contacts

CBIT-Forest@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italie

Cette publication a été préparée par Rocio Dánica Cóndor-Golec (FAO) et Anatoli Poultouchidou (FAO), et révisée par Nadir Pallqui Camacho (FAO), Alessandro Albani (FAO), Marieke Sandker (FAO), Amelie Arquero (FAO), Carla Ramirez (FAO), Marco Piazza (FAO), Abe Hitofumi (FAO), Akiko Inoguchi (FAO), Georgina Trujillo (Chili), Nhaydu Bohorquez (FAO) et Bob Kazungu (Ouganda).

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au niveau de développement des pays, territoires, villes ou zones, ni quant à la délimitation de leurs frontières ou limites.

Les frontières et les noms indiqués ainsi que les appellations utilisées sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones concernés, ni quant à la délimitation

ISBN 978-92-5-139796-1



9 789251 397961

CD3208FR/1/05.25